Bruxelles, le

Concerne : Constitution d'un nouveau Conseil Consultatif des Aînés.

Chers membres du CCS,

Nous espérons que cette année 2019 vous aura permis de poursuivre votre engagement auprès des seniors.

Nous souhaitons par la présente vous communiquer les informations reprises ci-dessous.

Le Collège des Bourgmestre et Echevins souhaite appliquer l'ordonnance de la Région de Bruxelles-Capitale relative aux conseils consultatifs communaux des aînés du 27 juillet 2017. Dans ce cadre, le Conseil communal charge le Collège de lancer un appel à candidatures pour la mandature 2019-2024 qui répondra aux dispositions concernant la composition des conseils consultatifs communaux des aînés (CCCA), dont vous trouverez le document en annexe.

Comme repris dans l'ordonnance ci-jointe, le nombre de membres du CCCA ne peut être supérieur à 15. L'ensemble des membres du CCCA doit être inscrit au registre de la population de la commune et être âgé d'au moins 60 ans. Par ailleurs, il sera composé de minimum 5 membres à titre individuel et minimum 4 membres issus d'organisations compétentes en matière de politique des aînés. La composition du CCCA respectera également la proportionnalité de la représentation linguistique du Conseil communal ainsi qu'un maximum de 2/3 de personnes du même sexe. Enfin, une représentation équilibrée des différents quartiers de la Ville de Bruxelles sera aussi prise en compte.

La liste des candidats sera soumise au Conseil communal qui nommera l'ensemble des membres effectifs et suppléants par une décision motivée.

Le mandat des membres du CCS ayant pris fin le 24 juin dernier selon les dispositions transitoires de l'ordonnance (cf. article 9 des statuts actuels limitant à 4 ans la durée du mandat des membres du Bureau), un appel à candidatures officiel sera diffusé par voie de communiqué consultable sur le site de la Ville de Bruxelles.

Nous vous invitons d'ores et déjà à diffuser la présente communication aux responsables de vos organisations respectives.

En restant à votre disposition pour toute information complémentaire, nous vous prions d'accepter l'expression de nos sentiments distingués.

Luc Symoens
Secrétaire communal de la Ville de Bruxelles

Pour le Collège,
Philippe Close
Bourgmestre de la Ville de Bruxelles

VILLE DE BRUXELLES • STAD BRUSSEL
Département Démographie • Departement Demografie
Cellule Seniors• Cel Senioren
Rue Van Helmont 32, 1000 Bruxelles • Van Helmontstraat 32, 1000 Brussel
T. 02 279 34 95 - seniors@brucity.be - www.bruxelles.be • www.brussel.be